

REPUBLIQUE DU TCHAD

**MINISTERE DES POSTES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA
COMMUNICATION**



**Plan de développement des Technologies de
l'Information et de la Communication
au Tchad**

ou

PLAN NICI

**Avec l'appui de la Commission Economique
des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**

Mai 2007

Ce document a été élaboré:

- sous la coordination du Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication du Tchad, avec l'appui technique de :
- Monsieur **Abdoulaye Ndiaye**, Expert de la CEA et Consultant du processus du plan NICI au Tchad. Il a dirigé les différentes étapes du processus depuis 2005.
- Madame **Opportune Santos**, Expert de la CEA qui a dirigé les questions relatives au genre.
- L'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile ont contribué à l'élaboration de la stratégie nationale.

SOMMAIRE

I. Contexte	4
II. Méthodologie	6
III. Etat des lieux des TIC au Tchad	9
IV. Vision	11
V. Axes stratégiques	11
VI. Plan d'action	14
AXE 1 : Développement des Infrastructures	15
AXE 2 : TIC & SRP	18
AXE 3 : Cadre juridique et réglementaire	21
AXE 4 : Développement de contenus	24
AXE 5 : Renforcement des Capacités	27
AXE 6 : e-gouvernement	30
AXE 7 : TIC, genre, groupes vulnérables et acteurs-clé	33

I. Contexte

Le Tchad est classé parmi les pays les plus pauvres en matière d'indices du développement humain. Le niveau de pauvreté se caractérise par un très faible taux de scolarisation, une forte croissance démographique, un faible taux de couverture sanitaire, etc. Selon un classement récent de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le Tchad fait partie des pays qui ont le plus faible taux de pénétration des technologies de l'information et de la communication au monde.

A l'instar de nombreux pays africains, le gouvernement du Tchad a fait du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) l'une de ses priorités. Outre les nombreux avantages qu'elles procurent, les TIC constituent un instrument efficace de lutte contre la pauvreté, de compétitivité de l'économie et d'efficacité de l'action gouvernementale. Des pays africains tirent actuellement profit de la mondialisation en créant des milliers d'emplois grâce à une politique appropriée des TIC.

Conscients de ces enjeux, les gouvernements africains ont adopté dès 1996 l'initiative AISI qui vise à développer les infrastructures de télécommunications condition sine qua non d'intégration de l'Afrique dans la Société de l'Information. Cette orientation fut confirmée en 2001 par le lancement du NEPAD dont les TIC constituent un des axes majeurs. Au niveau international, le Tchad souhaite participer en tant qu'acteur au Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI).

Cependant de nombreuses contraintes se dressent encore sur le chemin qui doit mener le Tchad vers la Société de l'Information. Le développement des infrastructures, le renforcement des capacités et un cadre juridique et réglementaire approprié, pour ne citer que celles-là, sont des axes majeurs de développement des TIC. Le gouvernement tchadien, conscient de cette situation a entrepris dès 1998 des réformes du secteur des télécommunications ayant conduit à une plus grande libéralisation permettant au secteur privé de jouer un rôle moteur dans ce secteur. Mais des efforts importants restent encore à faire si le Tchad veut bénéficier pleinement des effets positifs de la téléphonie mobile et de la connexion Internet haut débit.

Face à ces défis, le gouvernement de la République du Tchad a sollicité l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et d'autres partenaires au développement pour l'élaboration d'un plan concerté et coordonné de développement des TIC.

Telle est l'économie des plans NICI (plan national de développement des infrastructures de l'information et de la Communication) ou stratégies nationales de développement des technologies de l'information et de la communication que la CEA a conçus, à la demande des gouvernements africains, en vue d'aider les pays qui le souhaitent à élaborer une véritable stratégie de développement des TIC basée sur une vision, sur les priorités nationales et s'appuyant sur un plan d'action à moyen terme.

La Stratégie Nationale de développement des TIC, en cours d'élaboration, est devenue aujourd'hui une nécessité car elle permettra au Tchad de canaliser toutes les énergies vers des objectifs communs et partagés.

L'approche méthodologique prônée par le Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication est de nature participative. Le Ministère veut être à l'écoute de tous les acteurs (public, privé et de la société civile), afin que le document qui résultera de ce processus de consultation tienne compte des besoins de toutes les parties prenantes.

Le Ministère a mis en place, depuis plusieurs mois, une équipe technique chargée de préparer la Stratégie Nationale en dressant un état des lieux des TIC et en mettant en évidence les contraintes et les besoins. Des données sont en train d'être collectées auprès de toute l'administration Tchadienne.

Le secteur privé est également invité à exprimer ses besoins et à préciser le rôle qu'il souhaite jouer dans cette stratégie. Il doit être prêt à saisir les opportunités qui se présenteront dans la phase de mise en œuvre de la Stratégie Nationale en créant des emplois et en offrant des technologies appropriées facilitant l'accès aux TIC. L'usage généralisé des TIC dans le secteur privé améliorera sa compétitivité.

La société civile et les médias peuvent être des vecteurs importants de diffusion et de vulgarisation des TIC auprès des populations, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté qui reste une des priorités du gouvernement.

La Stratégie Nationale sera traduite sous forme d'un plan d'action sur cinq ans avec des objectifs stratégiques, des activités-clé, des responsabilités clairement définies et un calendrier de mise en œuvre. Le plan d'action servira de tableau de bord au gouvernement afin que les résultats attendus puissent connaître un taux de réussite satisfaisant.

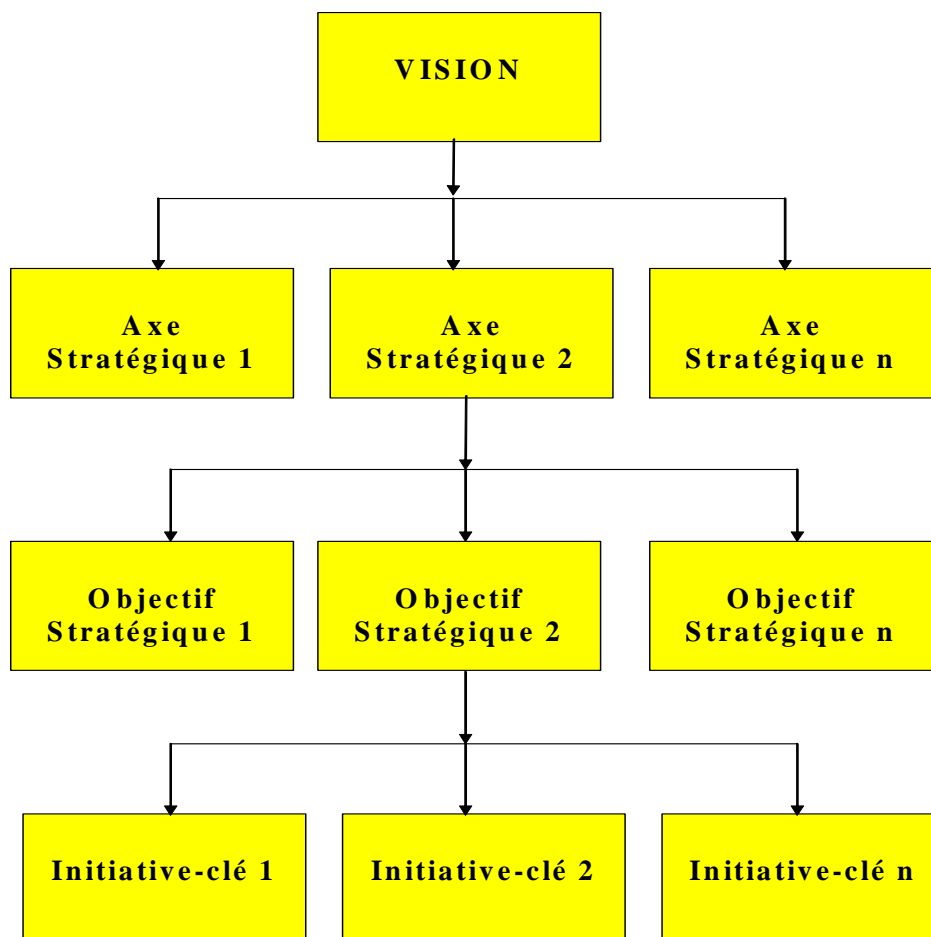
Cette Stratégie Nationale qui s'intègre parfaitement dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, vise essentiellement à lever toutes les contraintes qui inhibent l'accès aux TIC et à mettre en place un environnement approprié pour un développement soutenu des technologies de l'information et de la communication.

II. Méthodologie

La méthode utilisée tout au long du processus d'élaboration du plan est basée sur une participation active des acteurs publics, privés et de la société civile. Les étapes-clés de l'élaboration du plan ont été les suivantes :

- **Etape 1** : Création d'un groupe d'experts du Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication (ancien ministère des Postes et des Télécommunications): le groupe d'experts composé de cadres du ministère, de l'OTRT, de la SOTEL Tchad et de la STPE a rencontré les principaux acteurs publics et privés en vue de tenir compte de leurs besoins et priorités.
- **Etape 2** : Mobilisation et sensibilisation des acteurs. Le Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication a organisé des séminaires sur les enjeux des TIC pour le développement du Tchad pour différents acteurs tels que les secrétaires généraux des ministères et conseillers techniques de la Présidence de la République et de la Primature, le secteur privé, les médias et les différentes entités sous tutelle du ministère.
- **Etape 3** : Collecte de données secondaires: des études, rapports et documents officiels du gouvernement et des partenaires au développement ont été collectés et analysés. On peut citer entre autres le rapport du groupe d'experts sur la stratégie nationale, le plan quinquennal de développement des télécommunications au Tchad de l'UIT, les aide-mémoires de la Banque Mondiale, le rapport du PNUD sur la législation tchadienne sur les TIC, les textes législatifs et réglementaires du secteur des télécommunications, les projets du gouvernement dans le domaine des TIC. Les principales conclusions et recommandations de ces documents seront prises en compte dans le plan.
- **Etape 4** : Organisation et conduite d'études complémentaires sectorielles pour la stratégie nationale des TICs au Tchad: Il s'agit ici de réaliser des études complémentaires visant à compléter l'étude sur l'état des lieux
- **Etape 5** : Recensement des projets TIC du gouvernement: le Ministre des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication a adressé aux autres membres du gouvernement une fiche d'identification des projets qui a permis de recenser les programmes TIC en cours mais également les besoins en TIC de chaque département ministériel exprimés sous forme de projets avec les éléments justificatifs, les objectifs visés, les résultats attendus, les ressources techniques et humaines nécessaires pour conduire le projet à son terme, son état d'avancement et les attentes de l'organisme bénéficiaire par rapport à la stratégie nationale en cours d'utilisation. Les résultats de l'exploitation de ces fiches seront pris en compte dans la partie « intranet gouvernemental » ou « e-gouvernement » du plan d'action et dans le programme de mise en œuvre.
- **Etape 6** : Organisation et conduite d'un Atelier de trois jours sur l'élaboration de la stratégie nationale des TICs au Tchad. Cet atelier qui

regroupe les principaux acteurs publics, privés et de la société civile, vise à dresser un état des lieux aussi complet que possible. Cet état des lieux permet d'identifier les forces et faiblesses du pays en matière de TIC ainsi que les opportunités et les menaces qui se présentent pour le pays. Cet état des lieux permet de formuler une vision partagée des TIC au Tchad, déclinée en axes stratégiques autour desquels est bâtie la stratégie nationale de développement des TIC. Chaque axe stratégique est à son tour décliné en objectifs stratégiques dont la réalisation passe par l'identification et la mise en œuvre d'activités ou initiatives-clés et leurs délais de réalisation. Le plan d'action qui résulte de ce processus identifie les entités responsables de sa mise œuvre et comporte une batterie d'indicateurs de suivi (indicateurs de performance et indicateurs de résultats). Le schéma suivant indique le processus d'élaboration du plan.



Chaque initiative-clé fera l'objet d'un programme avec ses résultats attendus, ses échéanciers, ses indicateurs de performances, ses acteurs et son budget. Cette dernière tâche interviendra dans l'étape de formulation des requêtes de financement.

- **Etape 7 : Validation par le gouvernement** : cette étape est essentielle car elle officialise le plan et permet au gouvernement, après son adoption, d'en faire une large diffusion auprès des partenaires au développement. Il est donc urgent que cette étape soit réalisée dans les plus brefs délais pour ne pas bloquer la suite du processus. Cette validation peut se faire à travers un atelier gouvernemental de haut niveau d'une journée (ou demi-journée), sous la présidence effective du Président de la République et/ou du Premier Ministre, Chef du gouvernement, avec la participation de tous les membres du gouvernement.

- **Etape 8 : Organisation d'un Atelier de deux jours de concertation sur le programme de mise en oeuvre de la stratégie nationale des TICs au Tchad**

- **Etape 9 : Table ronde des bailleurs de fonds** : il s'agit dans cette étape d'organiser une journée de rencontre entre les plus hautes autorités du Tchad et les partenaires au développement au cours de laquelle le plan sera présenté et discuté afin que ces derniers indiquent les volets qu'ils seraient susceptibles d'appuyer en fonction de leur politique et de leurs sensibilités respectives. Cette étape permet une meilleure coordination des appuis des bailleurs de fonds et une meilleure allocation des ressources par l'élimination des duplications.

- **Etape 10 : Formulation des requêtes de financement** : une fois que les intentions des partenaires au développement auront été recueillies, le gouvernement du Tchad lancera, pour chaque initiative-clé, un processus de consultation des acteurs concernés en vue de préparer les requêtes de financement. Ces requêtes respecteront les procédures et les formats requis par chaque bailleur de fonds. Mais les éléments suivants se retrouvent dans pratiquement tous les schémas de financement :
 - Chaque initiative-clé est considérée comme un programme et doit de ce fait être reformulée sous forme d'objectifs stratégiques
 - Chaque objectif stratégique devra conduire à un ou plusieurs résultats grâce à des activités
 - Des indicateurs de performance seront définis pour chaque résultat
 - Un échéancier sera défini pour chaque résultat attendu
 - Des acteurs dont l'intervention concourt à la réalisation des résultats seront identifiés
 - Une estimation du coût de chaque activité sera donnée
 - Des facteurs de risque qui pourraient contrecarrer l'obtention des résultats seront identifiés.

III. Etat des lieux des TIC au Tchad

a. Les faiblesses

Les discussions avec les différents acteurs publics, privés et de la société civile, ainsi que l'analyse de la documentation collectée permettent de dresser un premier état des lieux qui devrait être affiné par des études sectorielles plus approfondies:

- la faible pénétration des TIC au Tchad : le Tchad est en général très sous-équipé. Les équipements qui existent sont très vieux et ne répondent plus aux applications informatiques récentes. Mais cette situation est encore plus grave dans le secteur public et dans les villes de l'intérieur ;

Faible pénétration du téléphone à l'intérieur du pays au 30 juin 2002

	Cabines Privées	Cabines Publiques (SOTEL TCHAD)
N'Djamena	133	46
Moundou	18	9
Sarh	16	11
Abéché	05	11
Autres villes	07	10
TOTAL	179	87

- Les infrastructures de télécommunication sont vieilles et très loin de couvrir tout le territoire national ;
- La bande passante offerte par l'opérateur historique qui détient encore le monopole est très faible eu égard aux besoins du pays;
- L'Internet est très peu développé dans les villes de l'intérieur, essentiellement par manque d'infrastructures ;
- Le coût élevé des équipements est incompatible avec le niveau de pauvreté du pays ;

- Les coûts d'accès à l'Internet sont parmi les plus élevés du continent ;
- Le Tchad fait face à un défaut cruel de ressources humaines dans le domaine des TIC; il y a peu d'écoles spécialisées dans les TIC eu égard aux besoins importants du pays en matière de renforcement des capacités;
- L'opérateur national n'a pas une stratégie franche de renforcement des capacités permettant d'avoir des ressources humaines capables de lancer des produits et services innovants et de qualité;
- Le cadre juridique et réglementaire actuel ne favorise pas une plus grande libéralisation du secteur des télécommunications et de ce fait inhibe les initiatives privées;
- Faible participation des femmes aux TIC
- Faible recours aux logiciels libres
- les principaux freins au développement des TIC exprimés par les institutions sont, dans l'ordre : le manque de moyens financiers, le manque de personnel qualifié, l'inexistence ou la mauvaise qualité des infrastructures, la bureaucratie et la centralisation des décisions

b. Les atouts

- Développement de la téléphonie mobile : le Tchad s'est résolument engagé dans un processus de libéralisation du secteur en accordant plusieurs licences à des opérateurs. Aujourd'hui avec trois opérateurs, le Tchad se place parmi les pays africains champion de la libéralisation
- Le câble fibre optique le long du pipeline : avec la rétrocession, par la société ESSO, au Tchad et au Cameroun du câble en fibre optique de 1200 Km avec une capacité de 6 fibres optiques de 2,5 Gbts et quatre points de sortie au territoire tchadien, le Tchad affirme sa volonté d'offrir le haut débit aux usagers.
- Création d'un ministère chargé des nouvelles technologies : la création de ce ministère a permis de lever l'ambiguïté sur les compétences ministérielles en matière de TIC.
- OTRT : la création d'un organe de régulation du secteur des télécommunications à travers la loi sur les télécommunications a permis de combler un vide institutionnel et surtout de donner un signal en matière de transparence et de discipline dans le secteur des télécommunications.
- Un secteur privé entreprenant : les nombreuses initiatives prises par le secteur privé (même si la plupart ont du mal à aboutir du fait de contexte actuel) montrent que ce secteur pourrait jouer un rôle majeur dans l'adoption, l'appropriation et la promotion des TIC au Tchad.

IV. Vision

La vision TIC résulte d'un processus de réflexion qui a consisté à :

- identifier les priorités du Tchad en matière de développement économique et social notamment la SRP ;
- recenser l'ensemble des contraintes qui inhibent le développement des TIC au Tchad
- identifier les contributions des TIC dans la création d'emplois, l'accroissement des revenus, l'accès aux services de base, etc.

VISION

Les TIC permettront au Tchad, dans un horizon de vingt ans, de mieux valoriser ses ressources humaines, économiques et culturelles, de réduire les inégalités entre les citoyens et de contribuer à l'instauration d'un climat de paix, de justice et de démocratie.

La réalisation d'une telle vision se fera au travers des sept axes stratégiques suivants.

V. Axes stratégiques

a. Axe 1 : le Développement des Infrastructures

Cet axe constitue la base de tout développement des TIC au Tchad. Il indique les dispositions à prendre pour une généralisation de l'accès aux TIC au Tchad. Le plan NICI tiendra compte des plans de déploiement des réseaux des opérateurs privés de télécommunication ainsi que tout nouvel entrant. L'initiative sous-régionale Central Africa Backbone (CAB) qui regroupe le Tchad, le Cameroun, la RCA, le Soudan et le Nigeria permettra à ces pays de connecter aux câbles sous-marins (SAT3 et SEA ME WE 3-4)

b. Axe 2 : les TIC et la S R P

Cet axe met particulièrement l'accent sur les objectifs de réduction de la pauvreté tels qu'ils ressortent du document officiel de stratégie de réduction de

la pauvreté au Tchad. Il s'agit de voir comment les TIC pourront contribuer de façon notable à la réduction de la pauvreté au Tchad

c. Axe 3 : le Cadre juridique et réglementaire

Cet axe vise à renforcer les institutions chargées de la réglementation, celles chargées de la régulation, à identifier les réformes nécessaires pour un développement harmonieux du secteur des TIC. Le cadre juridique sera revu en fonction des priorités de développement fixé par les décideurs politiques tels que la création d'emplois et/ou l'accès universel.

d. Axe 4 : le Développement de contenus

Cet axe vise à identifier des projets concrets dans des secteurs prioritaires telles que l'éducation et la santé, voire l'agriculture, le tourisme, etc. et à mobiliser les ressources humaines, techniques et financières en vue de leur mise en œuvre. Les applications sur le téléphone mobile feront l'objet d'une attention particulière

e. Axe 5 : le Renforcement des Capacités

Cet axe est essentiel car il permettra au Tchad de faire des sauts qualitatifs dans le développement des TIC, de démultiplier les actions de renforcement des capacités par la formation de formateurs, de développer des contenus mieux adaptés à ses besoins.

Cet axe permettra au Tchad de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur en important moins de logiciels et en développant des applicatifs plus adaptés à ses besoins.

f. Axe 6 : le Gouvernement électronique

Cet axe adresse la problématique de l'efficacité de l'administration, de la décentralisation, de l'implication des populations dans les prises de décisions les concernant. Il comporte deux sous-volets :

- l'e-administration qui facilitera les procédures et la circulation de l'information au sein de l'administration centrale et décentralisée, et
- l'e-gouvernance qui facilitera les relations entre l'administration et les usagers en permettant à ces derniers d'accéder à un ensemble de services publics sans être handicapés par la distance.

g. Axe 7 : TIC, genre, groupes vulnérables et acteurs-clé

Cet axe met en évidence les actions spécifiques que le Tchad devra mener en direction des groupes vulnérables, du genre et d'autres acteurs-clé en matière de TIC afin qu'il n'y ait pas de laissés pour compte dans la société tchadienne.

Cet axe va permettre au Tchad de promouvoir, de faciliter et de soutenir des actions spécifiques en faveur de la femme et de la petite fille tchadiennes afin de réduire d'une part les écarts dans le domaine des TIC et d'autre part de faire des TIC un ensemble d'outils et de moyens facilitant l'établissement de l'équité,

l'égalité genre dans les différents secteurs du développement du Tchad tels que définis dans les divers documents de référence.

Cet axe mettra aussi en évidence le rôle important que devront jouer un certain nombre d'acteurs-clé de la société tchadienne tels que les jeunes, la diaspora tchadienne, les médias, etc., dans la vulgarisation et l'utilisation des TIC au Tchad.

VI. Plan d'action

AXE 1 : Développement des Infrastructures

- Le Tchad est caractérisé par une faible télédensité (fixe+mobile) qui s'élève à 1,2 pour 100 habitants ; les équipements de télécommunications sont souvent insuffisants, vétustes et parfois obsolètes ;
- L'essentiel des investissements TIC permettant l'accès à Internet sont concentrés dans la capitale alors que près de 70% de la population vit en milieu rural ; l'accès à Internet se fait essentiellement par connexion aux satellites via des stations terriennes ;
- L'accès au haut débit n'est pas encore généralisé au Tchad du fait que des technologies comme l'ADSL ne sont pas encore déployées au pays ; en fin 2004 il y avait 3000 abonnés Internet qui se partageaient une bande passante de 3,5 MB/s ;
- Les coûts d'accès restent l'un des plus élevés de la sous-région. Cette situation s'explique en partie par la faible capacité de l'opérateur historique à offrir, en nombre suffisant, des lignes téléphoniques aux fournisseurs d'accès Internet.

L'analyse de la situation a abouti à l'impérieuse nécessité de développer les infrastructures en les modernisant pour assurer la qualité des services, étendre le réseau pour assurer la desserte du territoire national et instituer un cadre propre à promouvoir les investissements.

L'Atelier national devra se pencher sur cette problématique et faire une proposition de plan d'action. Pour ce faire il devra identifier des actions concrètes permettant, dans un horizon de cinq, d'assurer :

- la couverture nationale du territoire en infrastructures TIC modernes en vue de permettre l'accès au haut débit pour tous
- l'accessibilité financière en réduisant les coûts de communication, notamment en adoptant les technologies les plus appropriées dont les plateformes IP
- la qualité appropriée des services de communication offerts par les différents opérateurs dont l'interconnexion des réseaux à des coûts raisonnables permettra aux abonnés de communiquer sans restriction.

Parmi les acteurs qui seront en première ligne sur ce thème on peut citer : le Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication, l'OTRT, la SOTEL Tchad, les opérateurs de télécommunications, les prestataires de services Internet (FAI), les prestataires de services à valeur ajoutée.

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 1 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES			
Objectif 1 : couverture du territoire national en infrastructures TIC			
Initiative-clé 1.1 : Mise en place du Backbone national en fibre optique et sa connectivité au SAT 3 <ul style="list-style-type: none"> • N'Djamena-Komé • N'Djamena-Adré • Autres villes 	640 Km de FO posés 1 100 Km de FO Posés 1 260 Km de FO posés	2009 2011 2012	MPNTC, SOTEL TCHAD
Initiative-clé 1.2 : Développement du réseau d'accès <ul style="list-style-type: none"> • Réseau filaire • ADSL • CDMA • WiFi, • GSM, GPRS, EDGE 	100 000 Abonnés 100 000 Abonnés 1 500 000 Abonnés 50 000 Abonnés 2 000 000 Abonnés	2012	MPNTC, SOTEL TCHAD, Autres Opérateurs SOTEL TCHAD SOTEL TCHAD FAI et autres opérateurs Celtel, TiGo, et autres opérateurs
Initiative-clé 1.3 : Fourniture en énergie électrique <ul style="list-style-type: none"> • Stabilité • Accès 	24/24 H 40% des ménages	2012 2012	STEE, Ministère des Mines et Autres acteurs
Initiative clé 1.4 : Réseau intranet fermé (sécurisé) pour e –gouvernement <ul style="list-style-type: none"> • N'Djamena • Chef lieu des départements 	100% réalisé 100% réalisé	2011 2012	MPNTC, OTRT, SOTEL TCHAD, autres opérateurs
Initiative-clé 1.5 Interconnexion entre opérateurs	100% déjà réalisée		MPNTC, OTRT, SOTEL TCHAD, Celtel, TiGo, et autres opérateurs

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 2 : réduction des coûts			
Initiative-clé 2.1 : Réduction des coûts d'acquisition de matériels informatiques	Création d'une Centrale d'Achat permettant une réduction de 50% des coûts d'acquisition	2009	Etat
Initiative-clé 2.2 : Exonération des taxes ou subvention sur les équipements informatiques et des Télécommunications	Exonération totale des équipements TIC (Loi fiscale) et Subvention à hauteur de 50%	2008	Etat
Initiative-clé 2.3 : Réduction des coûts de connexion	75% de Réduction	2009	Opérateurs, MPNTC, MFI
Objectif 3 : Amélioration de la qualité de service			
Initiative-clé 3.1 : Augmentation de la Bande passante à : <ul style="list-style-type: none"> • 40 MBits/s • 1GBits/s 	100% Réalisé 100% Réalisé	2008 2009	SOTEL TCHAD
Initiative-clé 3.2 : Modernisation du réseau existant et Maintenance du réseau existant	Réseau 100% modernisé 50% d'amélioration de la qualité de Service (délai de raccordement, vitesse de relève des dérangements, etc.)	2008 2011	SOTEL TCHAD
Initiative-clé 3.3 : Déploiement des nouvelles technologies : <ul style="list-style-type: none"> • ADSL • CDMA • WiMax • 3G , 4G • Voix sur IP 	Technologies déployées et opérationnelles à 100%	2012	MPNTC, SOTEL TCHAD, OTRT, et autres opérateurs

AXE 2 : TIC & SRP

Profil de la pauvreté.

- Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. Les indicateurs des caractéristiques de la pauvreté sont dans l'ensemble en deçà des moyennes africaines.
- En ce qui concerne le développement humain, le pays occupe la 166ème place parmi les 173 pays inclus dans l'indice 2002 du développement humain des Nations Unies. D'après l'enquête 1995-96 sur les ménages (ECOSIT I), l'incidence de la pauvreté (à savoir le pourcentage de ménages dont les dépenses annuelles sont inférieures au niveau nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires et non alimentaires minima) est estimée à 43,4 %.
- La pauvreté est plus marquée en milieu rural qu'urbain, et les régions ayant plus de ménages pauvres sont le Biltine et le Ouaddaï, avec environ 60% des ménages pauvres.
- D'autres facettes de la pauvreté au Tchad sont liées aux moyens rudimentaires de production rurale dans un environnement agro-climatique hostile, au mauvais état, au coût élevé et à l'insuffisance des infrastructures socio-économiques de base (eau, électricité, transports, télécommunication et assainissement).
- Par ailleurs, les ménages dont le chef de famille est de sexe féminin (54%) sont plus exposés à la pauvreté.

Le Tchad est classé parmi les pays les plus pauvres en matière d'indices du développement humain avec des indicateurs socio-économiques préoccupants (faible scolarisation, forte croissance démographique, faible taux de couverture sanitaire et faible couverture en eau potable, etc.). Face à ces multiples défis, les TIC s'avèrent être un outil incontournable pour la réalisation du bien-être social. En effet, les TIC offrent une opportunité d'atteindre plus efficacement les objectifs de développement en matière d'accès aux services sociaux de base, de croissance économique et de développement des secteurs productifs : création d'emplois, amélioration du niveau de scolarisation et d'accès aux soins de santé, amélioration de la capacité productive des entreprises et de l'administration...

Dans le cadre de l'élaboration du plan national en matière de TIC, la « SRP et les TIC » a été identifié comme un des axes majeurs.

Le présent rapport identifie un certain nombre d'objectifs et d'initiatives clé en prenant en compte les quatre axes de la SRP. L'Atelier national a tenté de répondre aux questions suivantes :

- Comment promouvoir et vulgariser l'utilisation des TIC au profit des couches les plus défavorisées (jeunes, femmes, populations rurales) ?
- Comment les TIC peuvent-elles accélérer et améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base (Education, Santé) ?
- Comment favoriser, à travers les TIC, la croissance économique par le développement des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Secteur Privé, Tourisme) ?
- Comment assurer au moyen des TIC la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation, du respect de l'état de droit et du renforcement des capacités ?

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 2 : TIC & SRP			
Objectif 1 : Promouvoir et vulgariser l'utilisation des TIC			
Initiative-clé 1.1 : Introduire l'enseignement des TIC dans les établissements	Nombre d'établissements enseignant les TIC par an	2008-2011	MPNTC, MEN, MESRS, Société civile, Secteur privé, Opérateurs économiques
Initiative-clé 1.2 : Faciliter l'acquisition des outils	- Nombre et type d'équipements importés par an - Evolution des prix au niveau national	2008-2011	MEE, MFI, MCA, MPNTC, Opérateurs économiques
Initiative-clé 1.3 : Rendre le service accessible et à moindre coût	- Un fonds pour la promotion des TIC existe - Nombre de cybercafés créés et actifs par an	2008-2011	MFI, MCA, MPNTC, Opérateurs économiques
Objectif 2 : Accélérer et améliorer à travers les TIC l'accès des pauvres aux services sociaux de base			
Initiative-clé 2.1 : Créer et développer les sites d'accès aux services de base	Nombre de sites créés et fonctionnels par an	2008-2011	MPNTC, MEN, MSP, Société civile, Opérateurs économiques

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 3 : Favoriser à travers les TIC la croissance économique par le développement du secteur économique			
Initiative-clé 3.1 : Créer les opportunités d'affaires à travers les TIC	Nombre d'opérations réalisées à travers les TIC par an.	2008-2011	MPNTC, MCA, Patronat, Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat (CCIAMA)
Initiative-clé 3.2 : Encourager la mise en place de PME en vue de créer les emplois directs et indirects	- Nombre de cybercafés créés et actifs par an	2008-2011	MDR, MCA, MPNTC, Société civile
Initiative-clé 3.3 : Créer et développer un réseau de desserte rurale qui relève du service universel (réseau rural, télécentres communautaires polyvalents)	Nombre d'emplois directs et indirects créés par an	2008-2011	MCA, MFI, MPNTC, CCIAMA, APBEF
Objectif 4 : Assurer au moyen des TIC la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation, du respect de l'Etat de droit et du renforcement des capacités			
Initiative-clé 4.1 : Développer la gouvernance électronique en vue de permettre les populations de connaître ses droits et devoirs	Nombre de sites créés par an	2008-2011	MPNTC (OTRT), MCA, MCEM, Société civile
Initiative-clé 4.2 : Appuyer les collectivités décentralisées à travers les TIC	Nombre d'opérations créées par an	2008-2011	MAT, MPNCT, MCD, Société civile

AXE 3 : Cadre juridique et réglementaire

- Le cadre juridique des TIC au Tchad se caractérise par l'existence de nombreux vides juridiques.
- En effet, le droit positif tchadien ignore les nombreuses activités qui se développent dans le secteur TIC à travers le monde.
- Le concept de nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'Internet ne figure pas dans la loi sur les télécommunications.
- De même, le texte de loi est silencieux sur la répression des infractions susceptibles d'être commises par le moyen des technologies de l'information et de la communication.
- Le cadre institutionnel des TIC est caractérisé par l'existence de plusieurs organes dont les compétences peuvent se révéler parfois concurrentes. En effet, la convergence de plus en plus poussée des secteurs de l'audiovisuel, des télécommunications, de l'informatique vers le tout numérique les expose les différents organes chargés de réguler ces secteurs à de fréquents conflits de compétences qui pourraient nuire à leur efficacité.
- De même, on note l'absence dans le secteur d'une autorité capable d'impulser une certaine convergence des actions menées par ces différents organes.

L'Atelier devra se pencher sur ces questions et répondre aux problématiques suivantes :

- Quelles dispositions prendre pour mettre à jour le cadre juridique et réglementaire tchadien, notamment en matière de contrats et de signature électroniques, de répression de la cybercriminalité, de la protection de la vie privée, de cryptage des données ?
- A quelle harmonisation (ou réforme) institutionnelle faut-il procéder afin de rendre efficace la régulation du secteur des TIC (qui tiendrait notamment compte de l'évolution technologique rapide et de la convergence numérique) ?
- Quelles dispositions juridiques et réglementaires prendre pour faciliter l'accès aux TIC au Tchad ?

Résumé Narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 3 : CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE			
Objectif 1 : Réviser les textes législatifs et réglementaires en vue de l'adapter à la promotion et au développement des TIC.			
Initiative-clé 1.1 : Relecture de la loi 09 sur les télécommunications ainsi que les textes d'application (décrets et arrêtés)	Textes adoptés	2008	MPNTIC, Gouvernement, AN, CS
Initiative-clé 1.2 : Garantir l'indépendance et l'autonomie de l'organe de régulation des télécommunications (OTRT)	Texte revu adopté	2007	MPNTIC
Initiative-clé 1.3 : Intégrer les TIC dans le Fonds pour la Recherche, la Formation et le Développement des télécommunications (FRFDT)	Nouveau texte adopté	2008	MPNTIC
Initiative-clé 1.4 : Restituer la gestion du FRFDT à l'OTRT	Gestion transférée à l'OTRT	2007	MPNTIC
Initiative-clé 1.5 : Adhésion, signature et ratification des conventions internationales sur les TIC	conventions sur les TICs	2008	MAEIA et AN, SGG et Présidence
Objectif 2 : Créer un environnement juridique favorable pour le développement des TICs			
Initiative-clé 2.1 : Elaboration des textes sur la cryptographie, le commerce électronique, la protection des consommateurs, la protection de la vie privée en matière informatique, la propriété intellectuelle	Textes élaborés	2008	Gouvernement (MPNTC, MFI, MEP, MJ, MC, MD, MIS)
Initiative-clé 2.2 : Elaboration d'une charte de « nommage » Internet du nom de domaine national (.td)	Textes élaborés	2008	MPNTC
Initiative-clé 2.3 : Exonération des équipements TIC des droits de douanes et accessibilité du téléphone au grand nombre de la population	Textes élaborés	2008	MFI, MPNTC
Initiative-clé 2.4 : Elaboration des textes relatifs à la signature électronique	Textes élaborés	2008	MJ, MC, MPNTC, Opérateurs économiques
Initiative-clé 2.5 : Elaboration des textes relatifs au contrat électronique	Textes élaborés	2008	AN, MJ, MC, MPNTC, Université (Fac de droit), Opérateurs économiques

Résumé Narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Initiative-clé 2.6 : Elaboration des textes sur la cybercriminalité (cf Code Pénal)	Textes élaborés	2008	AN, MJ, Université (Fac de droit), MPNTC, MFI, Opérateurs économiques
Objectif 3 : Procéder à une réforme institutionnelle			
Initiative-clé 3.1 : Elaboration des textes régissant la collaboration des différentes institutions intervenant dans le domaine des TIC	Textes élaborés	2008	Gouvernement, AN
Initiative-clé 3.2 : Création d'une agence multisectorielle et pluridisciplinaire chargée de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale des TIC	Création de l'organe	2007	Gouvernement
Initiative-clé 3.3 : Rétablir l'OTRT dans ses prérogatives telles que définies par les textes légaux	Respect du texte	Immédiat	MPNTIC
Initiative-clé 3.4 : Privatiser la SOTEL	Ouverture du capital	2008	Gouvernement

AXE 4 : Développement de contenus

Le Tchad doit se doter de moyens pour valoriser son patrimoine culturel et économique sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, il doit :

- faciliter l'accès aux TIC par une amélioration et une généralisation de ses infrastructures de télécommunications ;
- renforcer ses ressources humaines dans le domaine des TIC ;
- initier des projets pilotes TIC dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement et de tout autre secteur jugé pertinent.

Le développement de contenus locaux en TIC doit permettre aux tchadiens de s'approprier les TIC en communiquant et en échangeant des informations au niveau régional, national et international.

Grâce aux compétences ainsi acquises, le Tchad pourra réduire à moyen terme sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur tout en répondant aux besoins de sa population et des différentes institutions publiques et privées.

L'Atelier se penchera donc sur les problématiques suivantes (liste non limitative):

- Comment améliorer, par l'usage des TIC, le système d'information sanitaire et le rendre accessible au niveau national ?
- Comment contribuer à l'amélioration du taux de scolarisation et de la qualité des enseignements ?
- Quel portail à caractère touristique, artisanal et culturel pour le Tchad ?
- Comment promouvoir les produits agro-sylvo-pastoraux à travers les TIC ?
- Etc.

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 4 : DEVELOPPEMENT DE CONTENUS			
Objectif 1 : Améliorer la scolarisation et la qualité des enseignements par les TIC		2025	MEN et MESRS
Initiative-clé 1.1 : Former les formateurs en TIC et mettre en place un système de formation continue	Nombre de formateurs formés	2010	MEN et MESRS
Initiative-clé 1.2 : Créer vingt écoles et quatre universités virtuelles	Au moins une Université et 4 écoles créées en 2014	2025	MEN et MESRS
Initiative-clé 1.3 : Mettre en ligne les contenus des programmes nationaux d'enseignement	Création des Sites Web	2011	MEN, MESRS et MC et Prestataires
Initiative-clé 1.4 : Rendre obligatoire la formation en TIC dans les établissements et instituts publics et privés	Existence des Prog. Dans les Ministères concernés	2010	Gouvernement
Objectif 2 : Améliorer et promouvoir les produits agro, sylvo-pastoraux			
Initiative-clé 2.1 : Mettre en ligne les informations relatives à la commercialisation des produits	Sites Web des Ministères créés	2013	MA, ME, MT et MC
Initiative-clé 2.2 : Créer des centres d'informations et de formation paysans dotés des moyens performants en TIC	Au moins trois centres connectés	2010	MA , ME, MT et MC
Initiative-clé 2.3 : Accéder à toutes les informations relatives aux maladies végétales et animales	Sites Web interactifs (base de données) créés	2010	MA , ME, MT et M.C

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 3 : Promouvoir les TICs dans les secteurs de la Santé		2010	MSP et MC
Initiative-clé 3.1 : Vulgariser la télémédecine sur le plan national et régional	- Connexion de l'HGRN - Un service de télémédecine existe	2009	MSP
Initiative-clé 3.2 : Rendre accessible aux populations l'information sur les médicaments	Information en ligne dans sites Web	2010	MSP et Prestataires
Initiative-clé 3.3 : Créer une base de données des statistiques sanitaires	Base de données créée et opérationnelle	2009	MSP et Prestataires
Initiative-clé 3.4 : Connecter les différents centres de santé et districts à l'Hôpital Général de Référence National (HGRN)	Existence des sites Web	2012	MSP et Prestataires
Objectif 4 : Développer le Tourisme et l'Artisanat		2009	MT
Initiative-clé 4.1 Recenser les sites touristiques et les hôtels de la place	Existence d'un guide d'orientation	2009	MT et Partenaires
Initiative-clé 4.2 : Créer un portail représentant les potentialités touristiques, artisanales.	Existence des sites Web	2009	MT et Prestataires

AXE 5 : Renforcement des Capacités

Au TCHAD, la problématique des TIC se pose en termes de :

- Faible pénétration des TIC, notamment dans les milieux scolaires
- Insuffisance de ressources humaines spécialisées et reconnues
- Faiblesse de structures de formation continue dans les TIC aussi bien en quantité qu'en qualité
- Carence à l'échelle nationale de structures de formation opérationnelles de niveau Ingénieur en Informatique et en Télécommunication

Malgré la participation du Tchad à certains programmes à caractère régional ou continental (exemple : l'Université Virtuelle Africaine), les besoins du pays sont loin d'être couverts.

Pour relever ces défis, l'Atelier national devra répondre aux interrogations suivantes (liste non exhaustive) :

- Comment intégrer, à moyen terme, la pratique des TIC dans les écoles publiques et privées ?
- Comment couvrir les besoins nationaux en ingénieurs certifiés dans les systèmes informatiques de références mondiales (Microsoft, CISCO, Oracle, Linux, etc.) ?
- Comment le Tchad pourrait-il se doter, à moyen terme, d'un pôle d'excellence en matière de formation TIC ?
- Etc.

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 5 : RENFORCEMENT DES CAPACITES			
Objectif 1 : Intégration des TIC dans tous les établissements d'enseignement (secondaire et supérieur) publics et privés			
Initiative-clé 1.1 : Equiper les établissements en outils informatiques et en points d'accès	40% l'an 1, 70% l'an 2 et 100% l'an 3	2011	MEN, MESRSFR, partenaires au développement et MFI
Initiative-clé 1.2 : Initiation et formation continue des enseignants aux TIC	Au moins 20% par an	Dès 2008	ONG, Institutions de formation,
Initiative-clé 1.3 : Introduction des logiciels libres dans les programmes de formation	Un Système d'exploitation (type linux) est introduit	2010	MESRSFP, MEN, ONG et institutions de formation
Initiative-clé 1.4 : Prendre des mesures incitatives pour réduire les coûts (matériel et communication)	Création d'un réseau par établissement et incitation à l'utilisation de logiciel de communication à moindre coût. exemple : téléphonie sur Internet	2010	AN, MFI, MCI, partenaires au développement
Initiative-clé 1.5 : Faire la promotion de l'excellence	Bourses d'excellence par attributions de prix aux meilleurs travaux des élèves, des enseignants et éventuellement des partenaires privés	2010	MESRSFP, MEN, ONG, partenaires au développement et institutions de formation

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 2 : Couverture des besoins nationaux dans les 5 ans à venir : formation de 1500 ingénieurs certifiés dans les systèmes informatiques			
Initiative-clé 2.1 : Appuyer les sociétés informatiques pour créer des centres de certification	Mise en place au moins d'un centre de certification en 2008 : Microsoft, Cisco	2008	MESRSFP, MPE, MFI, MC, MPNTC
Initiative-clé 2.2 : Formation de 1500 ingénieurs (réseau, génie logiciel, Télécommunications et Maintenance)	100% en 2013	2013	MESRSFP, MEN, partenaires au développement, MRE, MPNTC
Objectif 3 : Le Tchad doit se doter d'un pôle d'excellence en matière de formation en TIC			
Initiative-clé 3.1 : Créer une école nationale d'ingénieurs en TIC et favoriser la création de partenariat avec les institutions de l'enseignement supérieur	Création effective de l'école et en partenariat avec au moins une institution d'enseignement supérieur reconnu	2008	MESRSFP, MEF, partenaires au développement, MPNTC
Initiative-clé 3.2 : Formation de formateurs tchadiens en TIC de haut niveau	Dix formateurs tchadiens sont formés par an	2013	MESRSFP, MEF, Prestataires privés, Partenaires au développement, MPNTC
Initiative-clé 3.3 : Création d'espaces TIC	Création effective d'au moins un espace TIC	2013	Partenaires aux développements, MPE, sociétés privées, MESRSFP

AXE 6 : e-gouvernement

Les besoins du gouvernement en matière de TIC sont immenses d'où la nécessité d'adopter une démarche cohérente et innovante qui peut permettre à l'administration tchadienne d'effectuer des sauts qualitatifs dans le domaine des TIC. Les gains de productivité et d'efficacité peuvent être considérables.

L'e-administration va permettre au Tchad d'obtenir des gains de productivité significatifs grâce à une meilleure circulation de l'information, à une traçabilité des procédures administratives et une meilleure collaboration au sein d'un même service et entre les services gouvernementaux. L'e-administration peut également accélérer le processus de décentralisation en cours.

L'e-gouvernance permettra aux autorités de donner aux populations une meilleure visibilité de l'action gouvernementale en rapprochant les services de l'administration aux usagers quel que soit l'endroit où ils se trouvent. L'e-gouvernance facilitera la démocratisation de l'information publique et accélérera le processus démocratique en donnant la possibilité aux populations de participer aux prises de décision politique les concernant.

Le Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication a recensé les besoins de l'administration tchadienne en collectant les fiches de projets TIC remplies par chaque département ministériel du gouvernement, ainsi que les autres institutions de l'Etat. Toutes ces fiches seront exploitées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie d'intranet gouvernemental (e-administration) au moment de la tenue de l'atelier portant sur le programme de mise en œuvre et dont la date sera fixée ultérieurement. Cette politique tiendra compte de l'ensemble des initiatives en cours notamment le plan d'action pour la modernisation des finances publiques (PAMFIP) initiée par le Ministère des Finances.

Le présent atelier devra néanmoins se pencher sur la partie e-gouvernance à savoir les types de services TIC que le e-citoyen attend de l'administration centrale et décentralisée (extranet). Il s'agira également de voir comment combler les besoins des collectivités locales afin que les citoyens puissent participer plus activement et en plus grand nombre au processus de prise de décision les concernant (exemple consultations en ligne, etc.).

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 6 : E-GOUVERNEMENT			
Objectif 1 : Informatisation et automatisation des procédures administratives de l'Etat			
Initiative-clé 1.1 : Identification des besoins exprimés par chaque ministère	Fiche d'identification des besoins exprimés	Janvier 2008 Juin 2009	Ministères, consultant
Initiative-clé 1.2 : Elaboration et validation du schéma directeur global du gouvernement et des sous-schémas directeurs des ministères	Schéma directeur validé par le gouvernement et l'Assemblée	Juillet 2008 Décembre 2009	Organe fédérateur, consultant, ministères
Initiative-clé 1.3 : Vulgarisation et appropriation du schéma directeur	Organisation de séminaires et ateliers aux membres du Gouvernement et agents	Janvier 2010 Juin 2010	Organe fédérateur, expert ministere, consultant, Assemblée
Initiative-clé 1.4 : Mise en œuvre des schémas directeurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins une application du schéma directeur mise en œuvre ▪ Contrôle et suivi d'exécution des autres applications 	Juin 2010 Juin 2011 Juillet 2011 Décembre 2015	Structure de suivi Structure de suivi
Objectif 2 : Création d'un réseau intranet gouvernemental sécurisé			
Initiative-clé 2.1 : Création d'un portail intranet gouvernemental	Intégration et harmonisation des sites web de tous les ministères	Juin 2010 Décembre 2011	Organe fédérateur, ministères prestataires, partenaires
Initiative-clé 2.2 : Connexion et interconnexion des différents ministères et leurs structures	Intégration des réseaux des ministères et leurs démembrements	Décembre 2010 Décembre 2012	Ministères, structures, prestataires
Initiative-clé 2.3 : Fédération des bases des données et création d'un annuaire gouvernemental	Mise en place effective de l'annuaire gouvernemental	Décembre 2011 Décembre 2012	Organe fédérateur, ministères prestataires, Assemblée
Initiative-clé 2.4 : Formation sur la conception et sur la mise en œuvre d'un réseau intranet gouvernemental	Formation biannuelle des formateurs	Juin 2010 Décembre 2015	Organe fédérateur, ministères prestataires, Assemblée

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 3 : Création d'un extranet gouvernemental sécurisé			
Initiative-clé 3.1 : Ouverture de l'extranet aux partenaires et aux clients	Numérisation et dématérialisation des actes	Décembre 2011 Décembre 2012	Organe fédérateur, ministères, prestataire, Assemblée
Objectif 4 : valoriser les ressources humaines de l'administration			Tous Ministères et Prestataires
Initiative-clé 4.1 : Gérer de façon optimale les ressources humaines de tous les ministères	Guide d'orientation dans tous les Ministères	2009	Tous les Ministères et partenaires
Initiative-clé 4.2 : Responsabiliser les cadres nationaux et quelques compétences africaines	Existence des cadres nationaux	2009	Tous les Ministères et Prestataires
Initiative-clé 4.3 : Création d'un site web pour promouvoir les offres et les demandes	Les Appels d'offres sont mis en ligne dans un site web.	2009	Tous les Ministères et Prestataires
Initiative-clé 4.4 : Décentralisation de l'extranet gouvernemental vers les autres régions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures administratives des autres régions sont connectées à l'administration centrale ▪ Les agents des structures décentralisées sont formés ▪ Les populations des régions accèdent aux services administratifs en ligne 	2011	Tous les Ministères et Prestataires, les structures décentralisées

AXE 7 : TIC, genre, groupes vulnérables et acteurs-clé

La population du Tchad est estimée en 2005 à 8,3 millions d'habitants dont environ 52% de femmes. Le rapport de suivi des objectifs du Millénaire pour le Développement de 2005 un des documents de référence du Tchad donne les statistiques suivantes sur le statut de la femme et de la petite fille tchadiennes

La mise en œuvre de la plateforme d'action de Dakar et de Beijing, les tentatives de mise en conformité de la législation avec la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ont certainement contribué à accélérer l'amélioration du statut de la femme. Le document des OMD mentionne également que les pesanteurs socio –culturelles restent fortes et influencent le rythme des progrès à accomplir dans le cadre des différents plans d'action en faveur de la femme. L'atelier a tenté de répondre aux questions suivantes :

- Comment les TIC peuvent contribuer à réduire les écarts au niveau de l'éducation en générale, au niveau de la fonction publique et même dans l'accès aux emplois dans le secteur privé ?
- Comment les TIC peuvent être utilisés pour des plaidoyers en faveur d'une meilleure prise en compte de la contribution des femmes dans divers secteurs de la vie du pays ?
- Comment les TIC peuvent être utilisés pour améliorer la formation et l'information des femmes dans les secteurs clés (socio - économique et politique)?
- Comment faire pour que les TIC soit une seconde chance pour les femmes en faveur d'une meilleure prise en compte du genre dans la politique nationale de la réduction de la pauvreté, dans les OMD ?
- Comment mettre les TIC peuvent porter les droits des femmes pour un véritable épanouissement de la femme tchadienne et de sa famille?

En outre, l'atelier s'est penché sur des questions essentielles à la réussite de toute stratégie de développement des TIC au Tchad :

- Quelle stratégie de promotion des jeunes dans les TIC ?
- Comment favoriser l'accès des personnes handicapées et des personnes du troisième âge en vue réduire les inégalités ?
- Comment dynamiser le rôle des médias afin qu'ils puissent non seulement s'équiper mais également participer activement à la vulgarisation des TIC auprès des populations
- Quels sont les différents réseaux (existants ou à créer) qui seront appelés à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie nationale (exemple : les parlementaires, les medias, les jeunes, les femmes, les consommateurs, le secteur privé, les autres organisations de la société civile).

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 7 : TIC, Genre, Groupes vulnérables et Acteurs clé			
Objectif 1 : Promouvoir et vulgariser l'utilisation des TIC au profit des femmes	80% des femmes tchadiennes sont touchées par les TIC en 2027	2027	Partenaires au développement, gouvernement, ONG, nationales
Initiative-clé 1.1 : prendre des mesures réglementaires administratives et fiscales pour accélérer l'accès des femmes	Un cadre juridique favorable existe	2008	MJ, MPNTC, AN, Associations féminines
Initiative-clé 1.2 : développer des logiciels libres afin de minimiser les coûts	Nombre et qualité des logiciels libres développés par an	2027	Gouvernement, Partenaires et Prestations de services
Initiative-clé 1.3 : Créer des centres de formation en TIC en faveur des femmes dans les délégations régionales du Ministère de l'Action Sociale	18 centres de formation sont créés et opérationnels	2010	MAS, MPNTC, MESRS, MI, MC, MEN
Objectif 2 : initier et sensibiliser les femmes à l'utilisation des TIC			
Initiative-clé 2.1 : introduire les TIC dans les programmes de formation à tous les niveaux	Les TIC sont introduites dans les programmes de formation	2012	MEN, MPNTC, MESRS,
Initiative-clé 2.2 : favoriser l'utilisation des outils de formation à distance et de recherche en faveur des femmes	Nombre d'outils de formation à distance et de recherche utilisés	2012	MEN, MPNTC, MESRS,
Initiative-clé 2.3 : renforcer les capacités des centres sociaux, des centres de formation féminine en TIC	Les capacités des centres sociaux et des centres de formation féminine en TIC sont renforcées	2012	MEN, MPNTC, MESRS,
Initiative-clé 2.4 : concevoir et développer les programmes spécifiques sur les TIC en faveur des femmes rurales	Les programmes spécifiques sont conçus en faveur des femmes	2012	MEN, MPNTC, MESRS,

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Initiative-clé 2.5 : créer des centres multimédias communautaires dans les délégations régionales	18 CMC sont créés	2012	MEN, MPNTC, MES, MI, MFI, MC
Objectif 3 : Adopter et vulgariser le Code des personnes et de la famille			
Initiative-clé 3.1 : Plaidoyer et adopter le Code par l'Assemblée Nationale	CPF adopté et diffusé	2010	MAS, MJ, Associations féminines, ONG, Partenaires
Initiative-clé 3.2 : Informer et sensibiliser les femmes sur le contenu du Code	Les femmes sont informées et sensibilisées sur le contenu	2010	MAS, Associations féminines, ONG, Partenaires
Initiative-clé 3.3 : Mise à disposition par le canal des TIC du contenu du Code	Le contenu du CPF est vulgarisé par le canal des TIC	2010	MAS, Associations féminines, ONG, MC
Objectif 4 : Développer un mécanisme national « Genre »			
Initiative-clé 4.1 : Doter les structures décentralisées d'équipements	Les structures décentralisées sont bien équipées	2010	MAS, MFI, Prestataires, ONG
Initiative-clé 4.2 : Former les agents des structures décentralisées en TIC	Les agents sont formés en TIC	2010	MAS, Associations féminines, ONG, Partenaires, Prestataires de services
Initiative-clé 4.3 : Appuyer les projets genre dans le pays	Les projets genre sont appuyés à travers le pays	2010	MAS, MFI, Prestataires, ONG, Société civile
Objectif 5 : Initier et sensibiliser les groupes vulnérables à l'utilisation des TIC			
Initiative-clé 5.1 : favoriser l'utilisation des outils de formation à distance et de recherche en faveur des jeunes	Nombre d'outils développés	2012	MPNTC, MAS, ONG, Partenaires
Initiative-clé 5.2 : Créer un fonds de soutien pour les jeunes	Un fonds de soutien des jeunes est constitué	2008	MAS, MFI, Partenaires, ONG, Associations féminines

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 6 : Renforcer les capacités des médias en TIC			
Initiative-clé 6.1 : Former les agents des médias en TIC	Les agents des médias sont formés en TIC	2009	MC, MAS, ONG,
Initiative-clé 6.2 : Défisicaliser le matériel informatique pour les médias	Les matériels informatiques sont défiscalisés	2009	MFI, MC, MCA, Partenaires, ONG
Initiative-clé 6.3 : Créer des banques de données pour les médias	Les banques de données sont créées	2009	MFI, Prestataires de service, MC, les médias
Objectif 7 : Promouvoir et vulgariser l'utilisation des TIC au profit des parlementaires			
Initiative-clé 7.1 : Initier et former les parlementaires en TIC	Nombre de parlementaires formés	2012	AN, MFI, MP, MPNTC
Initiative-clé 7.2 : Doter les parlementaires de l'outil informatique	Nombre de parlementaires dotés d'outils informatiques	2009	AN, MFI, MP, MPNTC
Objectif 8 : Favoriser l'accroissement des revenus des personnes handicapées			
Initiative-clé 8.1 : Encourager les personnes handicapées à créer et exploiter les centres multimédias	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les centres multimédias sont créés ▪ Le nombre de personnes handicapées soutenus 	2012	MAS, ONG, Associations féminines, MFI, MPNTC
Initiative-clé 8.2 : Former les personnes handicapées en TIC	Nombre de personnes handicapées formées	2012	MAS, ONG, Associations féminines, MFI, MPNTC

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif 9 : Favoriser l'accès des personnes du troisième âge à des services en ligne			
Initiative-clé 9.1 : Créer des centres où les personnes du troisième âge pourraient accéder à des services en ligne en toute sécurité	Nombre de personnes du troisième accédant aux services en ligne	2012	MAS, ONG, Associations féminines, MFI, MPNTC
Initiative-clé 9.1 : Former des jeunes chargés de guider et de faciliter les personnes du troisième âge à bénéficier des services en ligne	Des jeunes sont formés pour faire l'encadrement	2012	MAS, ONG, Associations féminines, MFI, MPNTC